

Partager son énergie

RCP, RCPv et communautés électriques

Avec la hausse des prix de l'énergie et l'urgence de la transition écologique, chacun cherche des solutions pour consommer mieux et dépenser moins. Depuis quelques années, la Suisse a introduit des modèles innovants pour valoriser l'électricité produite localement, en particulier grâce au solaire photovoltaïque. Le Regroupement pour la Consommation Propre (RCP), en place depuis 2018, et sa variante virtuelle (RCPv), lancée début 2025, ouvrent des perspectives intéressantes pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. Pourtant, ces dispositifs restent encore trop peu connus, alors qu'ils pourraient changer la donne.

Un principe simple et gagnant-gagnant

Plutôt que de réinjecter toute leur production solaire dans le réseau à un prix souvent modeste, des propriétaires d'installations peuvent partager directement leur électricité avec d'autres consommateurs. Les bénéficiaires profitent ainsi d'un tarif inférieur à celui du marché, tandis que les producteurs améliorent la rentabilité de leurs panneaux.

Ce modèle d'autoconsommation collective présente un autre avantage : consommer l'électricité à proximité du lieu de production réduit les pertes liées au transport et contribue activement à la baisse des émissions de CO₂. Produire et consommer local, c'est donc à la fois économique, écologique et logique.

RCP et RCPv : deux approches complémentaires

Le RCP classique fonctionne particulièrement bien dans les nouveaux quartiers, les immeubles ou les bâtiments communaux. Les câblages et infrastructures nécessaires sont intégrés dès la conception, ce qui permet de regrouper facilement tous les consommateurs derrière un même point de raccordement.

Le RCP virtuel (RCPv), autorisé en Suisse depuis 2025, étend encore les possibilités. Ici, plus besoin de gros travaux ou d'un compteur unique : des systèmes de comptage intelligent permettent de relier virtuellement plusieurs sites à distance. Cette formule est idéale pour les bâtiments existants, les villages, les zones industrielles ou les copropriétés déjà construites. Elle abaisse considérablement les barrières techniques et facilite la mise en place de regroupements plus larges.

Après 2026 : place aux Communautés Électriques Locales

Une nouvelle étape se profile dès 2026 avec les **Communautés Électriques Locales (CEL)**. Contrairement aux RCP ou RCPv, elles élargissent le champ d'action : un quartier entier, un village, voire plusieurs villages pourront mutualiser leur production et leur consommation d'électricité. Chaque membre conservera son contrat individuel avec le gestionnaire de réseau, mais bénéficiera de conditions avantageuses pour les échanges locaux.

Les CEL offrent ainsi une flexibilité inédite et la possibilité de développer de véritables projets collectifs d'envergure, où chacun devient acteur de la transition énergétique.



Pourquoi si peu de projets aujourd'hui ?

Malgré leur potentiel, ces dispositifs restent rares dans la région. Plusieurs freins expliquent cette situation :

- un manque d'information auprès du grand public,
- la perception d'une complexité technique ou administrative,
- et le peu d'exemples locaux visibles pour inspirer confiance.

Pourtant, le cadre légal est clair (défini par l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité, OApEl) et des solutions de gestion fiables existent déjà.

Un potentiel multiple

Déployer davantage de RCP, RCPv et bientôt de CEL représente un triple bénéfice :

- économique, avec des factures d'électricité allégées et des installations photovoltaïques plus rentabilisées,
- écologique, grâce à une consommation locale qui réduit les pertes et les émissions de CO₂,
- social, car ces projets favorisent la solidarité énergétique et les liens entre voisins, habitants ou entreprises.

Vers une nouvelle culture de l'énergie

L'électricité n'est plus seulement une ressource que l'on consomme passivement : elle devient un levier de collaboration et d'innovation. Les regroupements et communautés électriques esquissent une nouvelle manière de vivre l'énergie, plus locale, plus durable et plus solidaire.

Et si demain, produire et partager votre électricité avec vos voisins devenait aussi naturel que d'échanger un service ou un coup de main ?

Florian Gridelli & Dany Contreras

Petit lexique de l'énergie locale

- **RCP (Regroupement pour la consommation propre)** : plusieurs consommateurs partagent l'électricité produite localement derrière un même compteur principal.
- **RCPv (Regroupement virtuel)** : la même logique, mais appliquée à plusieurs bâtiments reliés au même réseau de distribution grâce aux compteurs intelligents.
- **CEL (Communauté électrique locale)** : à partir de 2026, un marché local de l'électricité qui permet d'acheter et de vendre son courant vert via le réseau public.



Plus d'infos :

www.optimumsolar.ch